

LE DIALOGUE SOCIAL A LA VIE DURE – LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL

Jean Grosset

17/10/2023

L'Observatoire du dialogue social de la Fondation publie sa dernière lettre d'actualité. Haut Conseil du dialogue social, rôle des syndicats, préservation des collectifs de travail, droits nouveaux pour les VTC, agenda social : tous les sujets qui font l'actualité du dialogue social et du travail syndical y sont abordés.

Le dialogue social, la démocratie sociale font partie intégrante de la démocratie tout court. Les règles qui établissent son fonctionnement indiquent le niveau démocratique d'un pays. Derrière le dialogue social, il y a la vie des entreprises et des administrations, les conditions de travail de millions de Françaises et de Français...

Lors du premier quinquennat du président de la République, la « ligne officielle » était que le syndicalisme ne dialogue que dans l'entreprise et que le reste relève des politiques. C'était une erreur ! Le dialogue social a son cœur bien sûr au niveau de l'entreprise mais intervient aussi dans les conventions collectives et au niveau interprofessionnel sur les grandes questions de protection sociale et d'intérêt général. Déjà, la crise sanitaire avait modifié dans les faits cette appréciation. Pour faire face aux difficultés sanitaires économiques au niveau des entreprises comme du pays, le gouvernement a sollicité les partenaires sociaux quotidiennement :

- le Premier ministre de l'époque, Jean Castex, avait même installé au moment du plan de relance un agenda social ;
- les organisations patronales et les syndicats de salariés ont défini un plan de négociations ;
- le ministère du Travail a organisé avec les syndicats qui le souhaitent les assises du travail.

Le conflit des retraites a rappelé aux pouvoirs publics que sur des questions qui concernent

l'ensemble du monde du travail un passage en force déclenchait une crise sociale, voire politique.

La réforme est passée dans les conditions que l'on sait, mais les millions de manifestants ont rappelé leurs exigences d'être entendus sur ce qui concerne directement leurs conditions de vie travail. Ainsi, un nouvel agenda social a été mis en place ainsi qu'une conférence sociale sur les bas salaires. Encore une fois, les résultats indiqueront si les demandes ont abouti à des compromis acceptables mais il faut noter que le dialogue social au niveau interprofessionnel et d'intérêt général est revenu en force.

Un espoir pour celles et ceux qui militent pour le dialogue, le compromis et la justice sociale.